



Lycée d'enseignement  
agricole privé  
de Nermont  
2 rue de Nermont - BP64  
28202 Châteaudun Cedex

1929-2019  
90 ANS



Nermont, le 16 juillet 2019

Madame, Monsieur,

Votre dossier étant complet (ou presque), l'inscription de votre enfant est validée. Je vous remercie de votre confiance pour la nouvelle année scolaire 2019-2020.



Voici quelques informations à retenir.

### 1. La rentrée

*Pour les 4èmes, 3èmes et Term SAPAT* → Le lundi 2 septembre 2019 à 14h00 (appel dans la cour).

Les élèves internes sont invités à se présenter à partir de 13h00 à l'internat.

*Pour les 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup> SAPAT* → le mardi 3 septembre 2019 à 14h00 (appel dans la cour)

Les élèves internes sont invités à se présenter à partir de 13h00 à l'internat.

### 2. La liste des fournitures pour les cours et l'internat

Pour obtenir les listes de fournitures, il faut vous connecter sur notre site internet : [www.nermont.fr](http://www.nermont.fr) et télécharger le ou les documents adéquats. Rubriques : « Rentrée 2019 » « Site de Nogent ».

Si vous n'avez pas internet, n'hésitez pas à appeler notre secrétariat au 02.37.44.60.60 .

#### Site de Nermont

2 Rue de Nermont – BP 64  
28202 Châteaudun Cedex

☎ : 02 37 44 60 60

[accueil@nermont.fr](mailto:accueil@nermont.fr)

<https://www.nermont.fr>



LEAP de Nermont Site de Châteaudun  
- Site de Nogent Le Rotrou



#### Site du Perche

35 Rue de la Touche  
28400 Nogent-le-Rotrou

☎ : 02 37 53 42 70

[accueil@nermont.fr](mailto:accueil@nermont.fr)

<https://www.nermont.fr>

### 3. Réunions de rentrée, à noter dans vos agendas !!!

Classes	Dates
4 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup>	13/09/2019 à 16h30

### 4. Le Règlement intérieur

Le règlement intérieur est consultable sur notre site internet et sera distribué à chaque élève à la rentrée, il faudra le signer. Il est recommandé de le lire avant la rentrée.

### 5. Le dossier de bourse.

Vous devez vous manifester auprès de Madame Augereau au : 02.37.44.60.56 (ligne directe) le plus tôt possible et impérativement avant la mi-septembre.

Si vous êtes déjà boursier, il faut refaire une demande pour les classes de 2<sup>nd</sup>e Pro SAPAT et les redoublants.

### 6. Les Horaires des cours

Jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Début des cours	9h00	8h00	8h00	8h00	8h00
Fin des cours	17h00	17h00	12h00	17h00	16h00

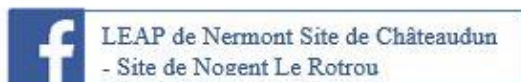
### 7. Les stages

Le calendrier des stages est à télécharger sur notre site internet : [www.nermont.fr](http://www.nermont.fr) dans la rubrique : « Rentrée 2019 » « Site de Nogent ».

### 8. A prévoir - Marche : Le vendredi 6 septembre, l'établissement organise une marche de cohésion vers la commune de Margon (sous réserve des conditions climatiques). Tous les élèves et le personnel participant, les dispensés de sport seront véhiculés. Nous vous demandons de vous munir d'un petit sac à dos avec un petit en-cas et une bouteille d'eau pour le matin. Le pique-nique est fourni par le lycée. Retour dans l'établissement vers 15h30.

#### Site de Nermont

2 Rue de Nermont - BP 64  
28202 Châteaudun Cedex  
☎ : 02 37 44 60 60  
[accueil@nermont.fr](mailto:accueil@nermont.fr)  
<https://www.nermont.fr>



#### Site du Perche

35 Rue de la Touche  
28400 Nogent-le-Rotrou  
☎ : 02 37 53 42 70  
[accueil@nermont.fr](mailto:accueil@nermont.fr)  
<https://www.nermont.fr>

## 9. Le paiement

Vous avez la possibilité de régler par prélèvement automatique. Attention Si vous avez opté pour ce mode de règlement, nous vous rappelons que vous devez régler **le mois de septembre par chèque ou tout autre moyen**. En effet les prélèvements ne seront mis en place qu'à partir du mois d'octobre. Merci de votre compréhension.

## 10. Internat

Un état des lieux des chambres sera fait pour chaque élève interne dès la rentrée, celui-ci sera signé de la direction, de l'élève et de sa famille. Il devra être retourné au lycée accompagné d'un chèque de caution d'un montant de 200 euros, si vous ne l'avez pas adressé avec votre dossier d'inscription. Cette caution sera encaissée en cas de dégradations constatées.

## 11. Pronote

Dès la rentrée, un code Pronote sera distribué à chaque élève et chaque responsable. Nous vous demandons pour faciliter les contacts de contrôler vos coordonnées et de les modifier si nécessaire. Le lycée communique avec les familles par ce biais d'où l'importance de ce contrôle. N'hésitez pas à nous contacter en cas de difficulté pour vous connecter.

## 12. Direction et services administratifs.

Monsieur Xavier Marin, Directeur et Madame Marie Levassor, Directrice-adjointe, assurent le fonctionnement du site de Nogent le Rotrou en lien avec Madame Krystyna Gouhier, Responsable de la vie scolaire et l'équipe des enseignants.

Les services administratif et comptable sont centralisés sur le site de Châteaudun au 2 rue de Nermont, pour toute demande : 02 37 44 60 60 [secretariat@nermont.fr](mailto:secretariat@nermont.fr) ou 02 37 44 60 56 [comptabilite@nermont.fr](mailto:comptabilite@nermont.fr).

Nous vous informons que le lycée sera fermé du 20 juillet au 18 août 2019. En cas d'urgence joindre l'établissement sur l'email : [directeur@nermont.fr](mailto:directeur@nermont.fr).

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes vacances et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mes sentiments dévoués.



*Le Directeur,*  
  
*Xavier Marin*